



TC/51/8  
 ORIGINAL : anglais  
 DATE : 3 mars 2015

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**  
 Genève

**COMITÉ TECHNIQUE**

**Cinquante et unième session**  
**Genève, 23–25 mars 2015**

**ÉCHANGE ET UTILISATION DE LOGICIELS ET D'ÉQUIPEMENTS**

*Document établi par le Bureau de l'Union*

*Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

1. L'objet du présent document est de rendre compte des faits nouveaux concernant l'échange et l'utilisation de logiciels et d'équipements.

2. Le présent document est structuré comme suit :

DOCUMENT UPOV/INF/16 "LOGICIELS ÉCHANGEABLES" .....	1
RÉVISION DU DOCUMENT UPOV/INF/16 .....	1
LOGICIELS PROPOSÉS POUR INCLUSION DANS LE DOCUMENT UPOV/INF/16 "LOGICIELS ÉCHANGEABLES" .....	2
Logiciel SISNAVA.....	2
INFORMATIONS SUR L'UTILISATION PAR LES MEMBRES .....	2
DOCUMENT UPOV/INF/22 "LOGICIELS ET ÉQUIPEMENTS UTILISÉS PAR LES MEMBRES DE L'UNION" .....	3
ADOPTION DU DOCUMENT UPOV/INF/22/1 .....	3
LOGICIELS ET ÉQUIPEMENTS QU'IL EST PROPOSÉ D'INCLURE DANS LE DOCUMENT UPOV/INF/22.....	3

3. Les abréviations ci-après sont utilisées dans le présent document :

CAJ :	Comité administratif et juridique
TC :	Comité technique
TWC :	Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur
TWP :	Groupes de travail techniques

**DOCUMENT UPOV/INF/16 "LOGICIELS ÉCHANGEABLES"**

Révision du document UPOV/INF/16

4. Le Conseil, à sa quarante-huitième session ordinaire tenue à Genève le 16 octobre 2014, a adopté la révision du document UPOV/INF/16 "Logiciels échangeables" (document UPOV/INF/16/4) sur la base du document UPOV/INF/16/4 Draft 1 (voir le paragraphe 25 du document C/48/21 "Compte rendu des décisions").

5. *Le TC est invité à prendre note du fait que le Conseil, à sa quarante-huitième session ordinaire tenue à Genève le 16 octobre 2014, a adopté la révision du document UPOV/INF/16 "Logiciels échangeables" (document UPOV/INF/16/4).*

#### Logiciels proposés pour inclusion dans le document UPOV/INF/16 "Logiciels échangeables"

6. La procédure d'examen des logiciels proposés pour inclusion dans le document UPOV/INF/16 est décrite comme suit dans le document UPOV/INF/16/4 :

"2. Procédure à suivre pour inclure des logiciels

"Les logiciels qu'il est proposé d'inclure dans le document UPOV/INF/16 par les membres de l'Union sont tout d'abord soumis pour examen au Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC). En fonction des logiciels présentés et de l'expérience des membres de l'Union, le TWC formule une recommandation au Comité technique (TC) en ce qui concerne la mention éventuelle de ces logiciels dans le document UPOV/INF/16. Si le TC et le Comité administratif et juridique (CAJ) formulent une recommandation positive, les logiciels seront mentionnés dans un projet de document UPOV/INF/16, qui sera examiné par le Conseil en vue de son adoption. Le document UPOV/INF/16 est adopté par le Conseil."

#### *Logiciel SISNAVA*

7. À sa trente et unième session, tenue à Séoul (République de Corée) du 4 au 7 juin 2013, le TWC a demandé au Mexique de donner des renseignements supplémentaires sur le logiciel SISNAVA afin de préciser la méthode de détermination des limites d'acceptation spécifiques des plantes (somme des différences), y compris le rôle joué par les experts dans ce processus, à présenter au TWC à sa trente-deuxième session (voir le paragraphe 73 du document TWC/31/32 "Report").

8. Le TWC, à sa trente-deuxième session, tenue à Helsinki (Finlande) du 3 au 6 juin 2014, a suivi un exposé par voie électronique d'un expert du Mexique sur le logiciel SISNAVA, tel qu'il figure à l'annexe V du document TWC/32/7. Le TWC est convenu que la procédure de calcul des différences pour la distinction des variétés devrait tenir compte du fait que les différences de notes dans les caractères PQ ne correspondent pas à la taille de la différence phénotypique. Le TWC est convenu que les débats sur l'inclusion du logiciel SISNAVA dans le document UPOV/INF/16 devraient se poursuivre, sous réserve de la conclusion des débats menés par le TWC sur la variation des descriptions variétales au fil des ans en différents endroits (voir le paragraphe 87 du document TWC/32/28 "Report").

9. *Le TC est invité à prendre note que les débats sur l'inclusion dans le document UPOV/INF/16 du logiciel SISNAVA se poursuivront au sein du TWC, sous réserve de la conclusion des débats sur la variation des descriptions variétales au fil des ans en différents endroits.*

#### Informations sur l'utilisation par les membres

10. La section 4 du document UPOV/INF/16 "Logiciels échangeables" est ainsi libellée :

"4. Renseignements sur l'utilisation des logiciels par les membres de l'Union

"4.1 Une circulaire est diffusée aux membres de l'Union chaque année, en vue de les inviter à donner des renseignements sur leur utilisation des logiciels figurant dans le document UPOV/INF/16.

"4.2 Les renseignements sur l'utilisation des logiciels par les membres de l'Union sont indiqués dans les colonnes 'Membre(s) de l'UPOV utilisant le logiciel' et 'Application par l'(les) utilisateur(s)'. En ce qui concerne la colonne "Application par l'(les) utilisateur(s)", les membres de l'Union peuvent indiquer, par exemple, les cultures ou les types de cultures pour lesquels les logiciels sont utilisés."

11. Le 10 décembre 2014, le Bureau de l'Union a diffusé la circulaire E-14/303 auprès des personnes désignées par les membres de l'Union faisant partie du TC, les invitant à donner ou actualiser des

informations sur l'utilisation des logiciels mentionnés dans le document UPOV/INF/16. Les informations reçues de l'Uruguay en réponse à cette circulaire sont reproduites dans l'annexe I du présent document.

12. Les observations formulées par le TC, à sa cinquante et unième session, sur l'utilisation de logiciels par les membres de l'Union seront communiquées au CAJ à sa soixante et onzième session, qui se tiendra à Genève le 26 mars 2015.

13. Sous réserve de l'accord du TC, à sa cinquante et unième session, et du CAJ, à sa soixante et onzième session, un projet de document UPOV/INF/16/5 "Logiciels échangeables" sera présenté pour adoption par le Conseil, à sa quarante-neuvième session ordinaire, qui se tiendra à Genève le 29 octobre 2015.

14. *Le TC est invité :*

*a) à examiner la révision proposée du document UPOV/INF/16/4 concernant l'inclusion d'informations sur l'utilisation de logiciels par les membres de l'Union, comme indiqué dans l'annexe I du présent document; et*

*b) à prendre note que les observations formulées par le TC à sa cinquante et unième session concernant l'utilisation de logiciels par les membres de l'Union, seront communiquées au CAJ à sa soixante et onzième session, qui se tiendra à Genève le 26 mars 2015, et que, sous réserve de l'accord du CAJ, un projet de document UPOV/INF/16/5 sera présenté pour adoption par le Conseil à sa quarante-neuvième session ordinaire, qui se tiendra le 29 octobre 2015.*

## DOCUMENT UPOV/INF/22 "LOGICIELS ET ÉQUIPEMENTS UTILISÉS PAR LES MEMBRES DE L'UNION"

### Adoption du document UPOV/INF/22/1

15. Le TC, à sa cinquantième session tenue à Genève du 7 au 9 avril 2014, et le CAJ, à sa soixante-neuvième session tenue à Genève le 10 avril 2014, sont convenus de proposer le document UPOV/INF/22 "Logiciels et équipements utilisés par les membres de l'Union" pour adoption par le Conseil à sa quarante-huitième session ordinaire, qui se tiendra à Genève le 16 octobre 2014 (voir le paragraphe 110 du document TC/50/36 "Compte rendu des conclusions", et le paragraphe 41 du document CAJ/69/13 "Compte rendu des conclusions").

16. Le Conseil, à sa quarante-huitième session ordinaire tenue à Genève le 16 octobre 2014, a adopté le document UPOV/INF/22/1 "Logiciels et équipements utilisés par les membres de l'Union", sur la base du document UPOV/INF/22/1 Draft 1, et a pris note du plan concernant la diffusion d'une circulaire aux personnes désignées par les membres de l'Union faisant partie du TC, les invitant à fournir des renseignements sur les logiciels et les équipements non personnalisés utilisés par les membres de l'Union (voir le paragraphe 26 du document C/48/21 "Compte rendu des décisions").

*17. Le TC est invité à prendre note du fait que le Conseil, à sa quarante-huitième session ordinaire, tenue à Genève le 16 octobre 2014, a adopté le document UPOV/INF/22/1 "Logiciels et équipements utilisés par les membres de l'Union".*

### Logiciels et équipements qu'il est proposé d'inclure dans le document UPOV/INF/22

18. La procédure d'examen des logiciels et des équipements qu'il est proposé d'inclure dans le document UPOV/INF/22 est décrite comme suit dans le document UPOV/INF/22/1 :

"2.1 Les logiciels/équipements qu'il est proposé d'inclure dans le présent document par les membres de l'Union sont, dans un premier temps, présentés au TC.

“2.2 Le TC décidera s’il convient de :

- a) proposer d’inclure les renseignements dans le document;
- b) solliciter des orientations supplémentaires à d’autres organes concernés (comme le CAJ et les TWP par exemple); ou
- c) proposer de ne pas inclure les renseignements dans le document.

“2.3 Au cas où le TC et, ultérieurement, le CAJ font une recommandation positive, la liste des logiciels/équipements sera incorporée dans un projet du document, pour adoption éventuelle par le Conseil.”

19. Le 10 décembre 2014, le Bureau de l’Union a diffusé la circulaire E-14/303 aux personnes désignées par les membres de l’Union faisant partie du TC, les invitant à fournir des renseignements pour le document UPOV/INF/22. Les informations reçues de la Croatie, de l’Allemagne, d’Israël, de la Corée et de l’Uruguay en réponse à la circulaire sont reproduites dans l’annexe II du présent document.

20. Les observations formulées par le TC, à sa cinquante et unième session, concernant l’utilisation de logiciels par les membres de l’Union, seront communiquées au CAJ à sa soixante et onzième session, qui se tiendra à Genève le 26 mars 2015, et, sous réserve de l’accord du CAJ, un projet de document UPOV/INF/22/2 sera présenté pour adoption par le Conseil à sa quarante-neuvième session ordinaire, qui se tiendra le 29 octobre 2015.

21. *Le TC est invité :*

*a) à examiner les informations figurant dans l’annexe II du présent document en vue de leur inclusion dans le document UPOV/INF/22 et/ou à solliciter des orientations supplémentaires d’autres organes concernés; et*

*b) à prendre note que, sous réserve de l’accord du TC à sa cinquante et unième session, les observations du TC concernant l’utilisation de logiciels par les membres de l’Union seront communiquées au CAJ à sa soixante et onzième session, et que, sous réserve de l’accord du CAJ, un projet de document UPOV/INF/22/2 sera présenté pour adoption par le Conseil à sa quarante-neuvième session ordinaire, qui se tiendra le 29 octobre 2015.*

[Les annexes suivent]

## PROPOSITION DE RÉVISION DU DOCUMENT UPOV/INF/16 "LOGICIELS ÉCHANGEABLES"

(Les informations concernant l'utilisation des logiciels fournies par l'Uruguay en réponse à la circulaire E-14/303 apparaissent en surligné)

a) Administration des demandes

Date de l'inclusion	Nom du programme	Langage de programmation	Fonction (bref résumé)	Source et personne à contacter	Condition de la fourniture	Membre(s) de l'Union utilisant le logiciel	Application par l'(les) utilisateur(s)
24 octobre 2013	ZAJVKA	SQL Windows	Informations sur les demandes (nom et adresse des déposants, dénomination proposée, date de la demande, etc.) et enregistrement (dénomination, date de l'enregistrement).	Fédération de Russie : Commission d'État de la Fédération de Russie pour l'examen et la protection des obtentions végétales, Valentin Sherbina, chef du département informatique Mél. : <a href="mailto:gossort@gossort.com">gossort@gossort.com</a>	Disponible en russe seulement.	RU	toutes les plantes cultivées
16 octobre 2014	SIVAVE	Base de données : Mysql 5.1  Version PHP 2.5.9 Ajax. Javascript.  Les protocoles sont intégrés à des Applets Java et plusieurs archives Java (JARS).  Compléments : Zend Optimizer 3.3  Créateurs : Zend Studio Script Case	Permet la diffusion en temps réel de l'état d'avancement de la procédure concernant les demandes de droits d'obtenteur au Mexique.	Mexique : Mél. : <a href="mailto:enriqueta.molina@snics.gob.mx">enriqueta.molina@snics.gob.mx</a> / <a href="mailto:eduardo.padilla@snics.gob.mx">eduardo.padilla@snics.gob.mx</a>	Demande écrite et justification du besoin d'utilisation.	MX	toutes les plantes cultivées

- b) Systèmes de demande en ligne
- c) Vérification des dénominations variétales
- d) Conception des essais DHS et analyse des données

Date de l'inclusion	Nom du programme	Langage de programmation	Fonction (bref résumé)	Source et personne à contacter	Condition de la fourniture	Membre(s) de l'UPOV utilisant le logiciel	Application par l'(les) utilisateur(s)
21 octobre 2010	DUSTNT	FORTRAN 90	Programme général pour analyser les données recueillies lors des essais DHS. Comprend des fonctions pour l'analyse COY et une large gamme de techniques d'analyse à variables multiples.	Royaume-Uni : Mme Sally Watson Mél. : <a href="mailto:sally.watson@afbini.gov.uk">sally.watson@afbini.gov.uk</a>		GB	Graminées, pois (fourrager et potager), navet, chou-navet, oignon, chou de Bruxelles, colza oléagineux d'hiver, betterave à sucre, féverole à petits grains, colza oléagineux de printemps, choux, lin oléagineux
						CZ	Colza oléagineux, graminées et luzerne
						EE	Graminées et légumineuses
						KE	Maïs
						VN	Maïs, fleurs, riz, tomate, pomme de terre, soja, plantes potagères et autres variétés
21 octobre 2010	GAIA	Windev	Établit des comparaisons entre les variétés pour la gestion des collections de référence.	France : Mél : <a href="mailto:christophe.chevalier@geves.fr">christophe.chevalier@geves.fr</a>		FR	Sorgho, betterave à sucre, maïs, blé, orge, avoine, colza, tournesol, triticales, pois
						CZ	Maïs, blé, orge, avoine et pois
						HR	Orge, maïs, soja, blé
						UY	Sorgho, betterave à sucre, maïs, blé, orge, avoine, colza, tournesol, triticales, pois

e) Enregistrement et transferts des données

Date de l'inclusion	Nom du programme	Langage de programmation	Fonction (bref résumé)	Source et personne à contacter	Condition de la fourniture	Membre(s) de l'UPOV utilisant le logiciel	Application par l'(les) utilisateur(s)
21 octobre 2010	SIRIUS	Windev	Logiciel de saisie portable	France : Mél. : <a href="mailto:christophe.chevalier@geves.fr">christophe.chevalier@geves.fr</a>		FR	Sorgho, betterave à sucre, maïs, blé, orge, avoine, colza, tournesol, triticale, pois, graminées

f) Analyse d'images

Date de l'inclusion	Nom du programme	Langage de programmation	Fonction (bref résumé)	Source et personne à contacter	Condition de la fourniture	Membre(s) de l'UPOV utilisant le logiciel	Application par l'(les) utilisateur(s)
24 octobre 2013	AIM	Windows	Logiciel de traitement d'images	France : Mél. : <a href="mailto:christophe.chevalier@geves.fr">christophe.chevalier@geves.fr</a>		FR	Colza, tournesol, hortensia, lin textile, pois, carotte, maïs, blé d'hiver, orchidées

g) Données biochimiques et moléculaires.

[L'annexe II suit]

PROPOSITION DE RÉVISION DU DOCUMENT UPOV/INF/22/1 "LOGICIELS ET ÉQUIPEMENTS UTILISÉS PAR LES MEMBRES DE L'UNION"  
(Informations fournies par la Croatie, l'Allemagne, Israël, la Corée et l'Uruguay en réponse à la circulaire E-14/303)

a) Administration des demandes

Date de l'inclusion	Titre des logiciels/équipements	Fonction (bref résumé)	Source et personne à contacter	Membre(s) de l'Union utilisant le logiciel/équipement	Application par l'(les) utilisateur(s)
	Données de procédure	Base de données contenant des données administratives sur les variétés végétales	Office fédéral pour la protection des obtentions végétales Mél. : <a href="mailto:uwe.meyer@bundessortenamt.de">uwe.meyer@bundessortenamt.de</a>	DE	Employés de l'Office fédéral pour la protection des obtentions végétales et demandeurs
	MS Office Professional Plus 2010	Gestion des demandes et base de données		IL	
	Access			UY	

b) Systèmes de demande en ligne

Date de l'inclusion	Titre des logiciels/équipements	Fonction (bref résumé)	Source et personne à contacter	Membre(s) de l'Union utilisant le logiciel/équipement	Application par l'(les) utilisateur(s)
	Demandes électroniques	Demandes électroniques pour la protection des obtentions végétales et approbation comportant une signature électronique qualifiée	Office fédéral pour la protection des obtentions végétales Mél. : <a href="mailto:uwe.meyer@bundessortenamt.de">uwe.meyer@bundessortenamt.de</a>	DE	Demandeur
	PDF			UY	

c) Vérification des dénominations variétales

Date de l'inclusion	Titre des logiciels/équipements	Fonction (bref résumé)	Source et personne à contacter	Membre(s) de l'Union utilisant le logiciel/équipement	Application par l'(les) utilisateur(s)
	Vérification des dénominations variétales	Vérification des dénominations variétales dans les procédures nationales sur la base des règles phonétiques en complément de l'examen OCVV	Office fédéral pour la protection des obtentions végétales Mél. : <a href="mailto:uwe.meyer@bundessortenamt.de">uwe.meyer@bundessortenamt.de</a>	DE	Employés de l'Office fédéral pour la protection des obtentions végétales

d) Conception des essais DHS et analyse des données

Date de l'inclusion	Titre des logiciels/équipements	Fonction (bref résumé)	Source et personne à contacter	Membre(s) de l'Union utilisant le logiciel/équipement	Application par l'(les) utilisateur(s)
	Catalogue	Planification des cultures, saisie des données, établissement de listes, programme de distinction, méthodes COYD et COYU, description variétale	Office fédéral pour la protection des obtentions végétales Mél. : <a href="mailto:uwe.meyer@bundessortenamt.de">uwe.meyer@bundessortenamt.de</a>	DE	Employés de l'Office fédéral pour la protection des obtentions végétales
	GAIA; INFOSTAST	Etude et analyse des résultats		UY	

e) Enregistrement et transferts des données

Date de l'inclusion	Titre des logiciels/équipements	Fonction (bref résumé)	Source et personne à contacter	Membre(s) de l'Union utilisant le logiciel/équipement	Application par l'(les) utilisateur(s)
	Mobida	Saisie mobile des données avec prise en charge du plan et transfert des données au PC	Office fédéral pour la protection des obtentions végétales Mél. : <a href="mailto:uwe.meyer@bundessortenamt.de">uwe.meyer@bundessortenamt.de</a>	DE	Employés de l'Office fédéral pour la protection des obtentions végétales
	PANASONIC CF-U1 TOUGHBOOK	Enregistrement des données	Croatie Mél. : <a href="mailto:bojan.markovic@hcphs.hr">bojan.markovic@hcphs.hr</a>	HR	Maïs
	Motorola MC55A0 PDA	Collecte des données pour les essais DHS en plein champ		IL	

f) Analyse d'images

Date de l'inclusion	Titre des logiciels/équipements	Fonction (bref résumé)	Source et personne à contacter	Membre(s) de l'Union utilisant le logiciel/équipement	Application par l'(les) utilisateur(s)
	Analyse d'images	Mesure automatique des caractères des feuilles dans différentes variétés végétales	Office fédéral pour la protection des obtentions végétales Mél. : <a href="mailto:uwe.meyer@bundessortenamt.de">uwe.meyer@bundessortenamt.de</a>	DE	Employés de l'Office fédéral pour la protection des obtentions végétales

g) Données biochimiques et moléculaires

Date de l'inclusion	Titre des logiciels/équipements	Fonction (bref résumé)	Source et personne à contacter	Membre(s) de l'Union utilisant le logiciel/équipement	Application par l'(les) utilisateur(s)
	NTSYSpc (version 2.21m)	Programme d'analyse des données à variables multiples	Applied Biostatistics, Inc.	KR	Analyse par regroupement pour l'élaboration de marqueurs ADN

[Fin de l'annexe II et du document]